

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

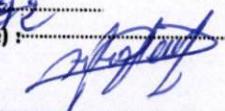
MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W21-691140

140667

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 5630	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : AKOUDIEM Abdellah			
Date de naissance : 01.01.1953			
Adresse : HAY CHRIFA Rue 01 N° 147 CASABLANCA			
Tél. : 06 05 31 33 64	Total des frais engagés : 295,00 Dhs		
Cadre réservé au Médecin			
 Dr. Yassine ZARRIKH Chirurgien Urologue Dr. Yassine ZARRIKH 2ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah Casablanca 20000 Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 Date : 12-12-2011			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 12-12-2011			
Nom et prénom du malade : AKOUDIEM Abdellah Age: 63 ans			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Hypertension postopératoire			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 19			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05 22 20 45 45 (LG)
 Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 12.12.12

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
12.12.22	C s + elopgraphie		590,00

INP: [REDACTED]
Dr. Yassine ZAKKAK
Chirurgien Urologue
Bd. El Qods Résidence Al Hakim
2ème Etage Ain Chock - Casablanca
05 20 64 65 - GSM: 06 37 14 03 03

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 HARMACIE BOU AMANDA LAHRA SLAO 54, Boulevard El Qods Tel: 05 22 52 39 39 Casaablanca	12/12/2022	235,20

www.ijerpi.org

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Yassine ZARKIK

Chirurgien Urologue

Diplômé de la faculté de médecine de Lausanne

Ancien Chef de clinique au CHUV Lausanne Suisse

Ancien Médecin Chef service Urologie à l'hôpital du valais - Suisse



الدكتور ياسين زرفيق

جراحة الكلي والمسالك البولية

أخصائي الجهاز البولي والتناسلي

خريج كلية الطب بلوزان - سويسرا

رئيس قسم الطب والجراحة سابقاً بمستشفيات واليس - سويسرا

ORDONNANCE

Casablanca le : 12.12.2022

M'AKORDDEM AS dellah

1's

PPV: 147 DH 60

PPV: 147 DH 60

PPV: 159DH30

PHARMACIE BOULEVARD QODS
SLAOUI HAMDA ZAHRA
54, Boulevard El Qods
Tel: 05 22 52 39 39
Casablanca

147.60 x 2

295,20

147 le 11 Gmt

Dr. Yassine ZARKIK
Chirurgien Urologue
Bd. El Qods Résidence Al Hakim
2ème Etage Ain Chock - Casablanca
05 22 50 64 65 - GSM: 06 32 34 08 08

Bd. El Qods, Rés. Al Hakim, Lot. Assakan Al Anik, N° 1, 2ème Etage Ain Chock - Casablanca

Tél: 05 22 50 64 65 - GSM: 06 32 34 08 08 - Email: drzarkik.y@gmail.com

INPE : 091230391 - ICE : 002269080000040

Dr. Yassine ZARKIK

Chirurgien Urologue

Diplômé de la faculté de médecine de Lausanne

Ancien chef de clinique au CHUV Lausanne Suisse

Ancien Médecin Chef service Urologie à l'hôpital du valais - Suisse



الدكتور ياسين زرقيق

جراحة الكلى و المسالك البولية

أخصائي الجهاز البولي و التناصلي

خريج كلية الطب بلوزان سويسرا

رئيس قسم الطب و الجراحة سابقا بمستشفيات واليس سويسرا

Casablanca le: 12/12/2022

Mr. AKOZDEM ABDELLAH

Facture n°2022-12-12*1

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 12/12/2022				
Cs	Consultation	1	200.00	200.00
Echographie	Appareil Urogénital	1	300.00	300.00
				Total
				500.00

Arrêté le présent document à la somme de :
cinq cent dirham(s).

Dr. Yassine ZARKIK
Chirurgien Urologue
Bd. El Qods Résidence Al Hakim
2ème Etage Ain Chock - Casablanca
05 22 50 64 65 - GSM: 06 32 34 08 02



Casablanca le : 12/12/2022

Patient(e): **Mr AKOZDEM ABEDELLAH**

Age : **60 ans**

ECHOGRAPHIE DE L'APPAREIL UROGENITALE

INDICATION :

prostatisme obstructif sous flotal

kyste testicule droit simple avec hypotrophie testiculaire droite connue depuis l'enfance.

RÉSULTATS :

- Rein droit en place, de taille normale, bien différencié et de contours réguliers sans dilatation des cavités excrétrices et sans image de lithiase échographiquement décelable.
- Deux kystes corticaux bénins Bosniak 1.
- Rein gauche en place, de taille normale, bien différencié et de contours réguliers sans dilatation des cavités excrétrices et sans image de lithiase échographiquement décelable. 1 kyste cortical bénin Bosniak 1.
- La vessie est en réplétion satisfaisante, à paroi fine et à contenu transonore sans masse ni polype mis en évidence.
- prostate homogène hypertrophique, d'un volume augmenté à 41ml.
- RPM non significatif.

AU TOTAL : (dans les limites de cet examen)

- hypertrophie de la prostate à 41ml
- kystes rénaux simples bénins.

